

—Eh bien, donnez-la moi, je la remettrai à sa place, et il n'y aura vu que du feu !

—Ma foi, c'est le mienx, fit Mme Marion. Puisque vous êtes de la maison, ainsi que le prouve votre livrée, il n'y a pas d'inconvénient à vous la confier.

Et, fouillant dans le tiroir d'un petit buffet en noyer blanc, la digne épouse du jardinier présenta à Désiré ravi, une grosse clef, dont il s'empara avec une joie profonde.

—Quelle est sa place ? dit-il tranquillement après l'avoir fourré dans sa poche. Il y a peu de jours que je suis entré au service de M. le comte, et j'ignore encore certaines habitudes.

—On l'accroche tout simplement à l'office, derrière la porte d'entrée.

—Suffit, avant dix minutes, elle y sera. Mais soyez exact, demain matin.

Une fois dans la rue, Désiré se laissa aller à la joie qu'il éprouvait. Après la porte, la clef ! Cela marchait comme sur des roulettes. Maintenant, le succès était certain.

Le lendemain, à sept heures du matin, il arrivait sur son cheval à l'endroit où Prosper devait l'attendre tous les jours, c'est-à-dire devant le pont de la Concorde.

—Quoi de nouveau ? lui dit son frère, en s'approchant de lui.

—Ceci quo, demain, à pareille heure, je t'apporterai une clef dont il faudra faire faire la pareille en vingt-quatre heures.

—Diable ! Mais par qui ? C'est fort dangereux. Un serurier voudra savoir pourquoi et connaître mon domicile.

—J'y ai pensé, répliqua Désiré ; mais je connais quelqu'un...

—Qui ça ?

—Un vieux recèleur. Il s'appelle le père Caron et demeure rue de Lappe.

—En es-tu sûr ?

—Oui ! D'ailleurs, pour plus de précaution, tu enverras Julie.

—Mais, quelle est cette clef ?

—Je te le dirai demain.

Et, piquant des deux, il s'éloigna rapidement.

Le lendemain, qui était un samedi, s'étant assuré que le jardinier ne commencerait ses travaux que le lundi suivant, et convaincu, dès lors, que personne ne songerait à la clef jusqu'au moment où M. Marion en aurait besoin pour faire passer les ouvriers qui devaient l'aider dans son travail, il subtilisait la clef et la remettait à son frère, avec toutes les instructions nécessaires.

Une heure après, Julie, le visage couvert d'une épaisse voilette, se présentait à l'adresse indiquée par Désiré, et moyennant deux francs comptant, obtenait la promesse que la clef pareille au modèle lui serait rendue le dimanche soir.

XVIII.

Ce même samedi, il y avait grand dîner chez Me Ferté, à l'occasion de la lecture et de la signature du contrat, qui devaient avoir lieu dans la soirée.

Jeanne avait passé cette journée dans les larmes, ne voulant recevoir personne, pas même sa chère Andrée. C'était la première étape vers son malheur éternel : le premier pas officiel la séparant de Robert, de Robert dont elle n'avait quitté la maisonnette où il l'avait soignée, après l'avoir sauvée d'une mort certaine.

—Ah ! pourquoi m'a-t-il sauvée, se disait-elle avec désespoir ; puisque cette existence qu'il me conservait, devait appartenir à un autre ! Morte, du moins, je ne serais à personne.

Et alors, dans l'empirement de sa douleur, elle évoquait l'image de cette vie à deux, de cette vie de la femme et du mari, la pire des tortures, quand l'union des cœurs, la communauté des sensations et des sentiments, ne correspond pas à l'union des corps. Elle se disait que jamais plus elle ne pourrait penser haut, être elle-même, s'abandonner à la joie d'être simple, naturelle, expansive et franche. Entre elle et le comte, il y aurait toujours quelqu'un à qui irait son cœur, à qui iraient les rêves de son imagination. Elle ne donnerait pas, elle ne recevrait pas un baiser de monsieur de Noiville, sans frémir à l'idée que cette caresse était un vol fait à l'amour, sans songer au bonheur que ces caresses légitimes lui eussent causé, s'échangeant avec l'homme choisi par son cœur. Et il faudrait se taire ; cacher ses sentiments, ses impressions, ses larmes, ses regrets ; refouler ses dégouts ; mentir, mentir toujours, ou par le fait, ou par la parole, ou même par le silence.

Cependant, il avait fallu s'habiller, se parer, se faire belle, pour charmer des étrangers, des indifférents, un prétendant odieux ! quand celui-là seul pour qui elle eût voulu être belle, n'était pas là !

A l'heure dite, elle était prête et pénétrait dans le grand salon de son tuteur, où la plupart des invités se trouvaient déjà réunis, n'attendant plus que la future comtesse de Noiville. Ces invités se composaient, tout d'abord, des témoins, des deux fiancés, puis d'un certain nombre d'amis et de connaissances, conviés, soit par Me Ferté, soit par Gérard de Noiville. Les seules personnes qui fussent là sur l'invitation directe de mademoiselle d'Esparre, étaient madame de Beaumont et Andrée.

Jeanne, orpheline, élevée au pensionnat de Saint-Maur, n'avait guère de relations, on le conçoit facilement, et dans cette réunion nombreuse presque tout le monde lui était indifférent, étranger, ou antipathique, ne lui rappelant que la nécessité du cruel sacrifice qu'elle allait accomplir. Dès qu'elle fut entrée et qu'on lui eut présenté quelques dames qui lui adressèrent leurs banales félicitations sans s'inquiéter de sa pâleur et de son air de mélancolie, — sans s'en apercevoir même, — le comte de Noiville s'avança vers Jeanne.

Un homme encore jeune l'accompagnait. A la gravité solennelle de son maintien, à son regard observateur, clair et froid, à la façon seulement dont il portait la cravate blanche, on pouvait deviner un magistrat.

C'était, en effet, M. Didier de La Tour, juge d'instruction, et le meilleur ami de M. de Noiville, qui ne comptait qu'un fort petit nombre d'amis, étant de nature peu liante et surtout peu sympathique, avec ses allures de croque-mort, qu'il prenait pour un suprême bon ton, et qui n'était qu'un ton ennuyeux. Les deux hommes avaient fait jadis leurs études ensemble, et leurs relations n'avaient jamais été interrompues.

Monsieur Didier de la Tour passait, du reste, avec raison, pour un homme fort habile, extrêmement fin et retors ; nul mieux que lui ne savait interroger un prévenu, lui tendre des pièges, l'amener à se contredire, à se couper dans ses réponses, et finalement à avouer ses crimes ou ses délits.

Par suite de cette habileté et de la réputation qu'il s'était acquise, on lui confiait le plus d'affaires possibles ; et il était réellement surmené ; ce dont il ne se plaignait pas, d'ailleurs, ayant le goût, la passion de son terrible métier. Aussi se trouva-